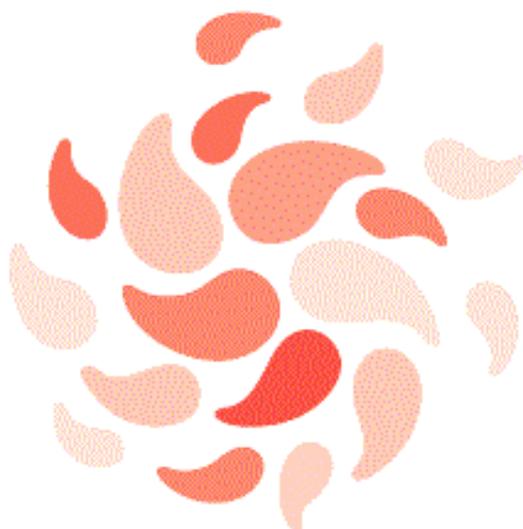


Rapport annuel 2022



Fondation communautaire du Saint-Maurice

*« Les créateurs de fonds sont le coeur de la
Fondation Communautaire du Saint-Maurice »*

Table des matières

Message du Président	3 - 4
Présentation et objectifs	5
Les membres du Bureau des Gouverneurs	6
Les membres du Conseil d'administration	7
Développement philanthropique	8
Rendements annuels / Comité de Placement	9
Rapport d'activités	10
L'Assemblée générale annuelle	11
Remise de bourses	12
Perspectives pour l'année 2023	13
États financiers audités	14



Message du Président

Bonjour à tous,

Au printemps 2022, après le retour de la 5^{ème} vague de la COVID, et après plusieurs doses vaccinales en rappel, la Fondation est revenue à un fonctionnement normal de ses opérations.

Nous avons donc repris nos activités, en mode hybride (virtuel et présentiel), pour nos rencontres du Conseil d'administration et des comités. Nous avons aussi pu accueillir tous nos créateurs de fonds lors de notre Assemblée générale annuelle, un moment d'échanges apprécié de tous.

Cependant, personne n'avait anticipé que début février, la Russie déclarerait la guerre à l'Ukraine, entraînant une perturbation au niveau de l'économie mondiale et des équilibres géopolitiques.

Cette guerre a amené beaucoup d'incertitude dans les marchés face à une inflation galopante et à un risque de récession. En termes clairs, 2022 aura marqué l'histoire en voyant les deux principales composantes d'un portefeuille équilibré (les actions et les obligations) baisser en même temps pour la cinquième fois depuis 94 ans (Source FBN). Notre rendement 2022 en a donc subi les impacts et se situe à -7,38%, avant frais de gestion.

Nos gestionnaires de portefeuille, soit Gestion Privée Desjardins et Financière Banque Nationale, prévoient encore de la volatilité dans les marchés en 2023.

Cette instabilité les incite à une gestion prudente de nos placements. Le premier trimestre de 2023 est positif, à la hauteur de 3.4%. Il est important de rappeler que le temps finira toujours par récompenser les investisseurs patients et disciplinés.

Pour la Fondation communautaire du Saint-Maurice, l'année 2022 est une année exceptionnelle avec la création de six (6) nouveaux fonds pour des investissements de plus de 1 035 000 millions de dollars, et ce, sans compter les contributions additionnelles de 310 000 dollars à des fonds existants.

Le 5 octobre 2022, Mesdames Lise Beaulieu et Suzanne M. Ross ont participé à une rencontre d'échanges avec les Fondations communautaires francophones sur les multiples défis auxquels nous faisons face.

Soulignons que 2023 marquera le 20ième anniversaire de la Fondation communautaire du Saint-Maurice. Le Conseil d'administration vous adressera une invitation particulière afin de souligner cette étape importante.

Merci aux créateurs de fonds, aux membres gouverneurs et administrateurs pour leur appui et leur engagement ainsi qu'à l'équipe de la permanence pour la gestion des opérations.

La Fondation communautaire du Saint-Maurice se veut un acteur philanthropique important au service de la communauté.

Pierre Lamothe

Président

Présentation et objectifs

Une fondation communautaire, c'est un concept simple mais fort ingénieux.

Il s'agit d'un organisme de bienfaisance enregistré qui regroupe les dons petits et grands qui lui sont versés dans des fonds de dotation permanents dont seul le produit est distribué au profit des cibles philanthropiques choisies. Ainsi quelle que soit l'envergure de votre don ou la cause que vous souhaitez appuyer, votre générosité profitera éternellement à la collectivité.

Notre mission a pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Avec la constitution et la gestion de fonds permanents, elle compose avec l'évolution de la société et les besoins des prochaines générations.

La Fondation communautaire du Saint-Maurice a les objectifs suivants:

- Encourager la création de fonds de dotation inaliénables.
- Solliciter et gérer des fonds (dons en espèces, legs, promesses de dons, fonds commémoratifs, dons d'assurance-vie).
- Mettre en commun les fonds et les dons reçus, en gérer les placements avec prudence et en distribuer le produit sous la forme de subventions consenties à des organismes sans but lucratif, au profit de toute une gamme d'activités dans les domaines des services sociaux, des arts, de la culture, de l'éducation, des sports et des loisirs.
- Devenir un catalyseur des ressources pouvant servir aux œuvres de bienfaisance de la collectivité de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

La FCSM se veut un centre de philanthropie digne de confiance envers la communauté et ses donateurs. Avec des normes très élevées en matière d'excellence, d'efficacité et de responsabilité, elle joue un rôle important dans le développement de la région.

La FCSM a comme valeurs dominantes, l'intégrité et la transparence. Elle s'inspire de principes élevés de morale et de justice, l'accès aux informations et opérations de la Fondation est une pratique établie.

Membres du Bureau des gouverneurs

En assurant la pérennité de la Fondation Communautaire du Saint-Maurice, le Bureau des gouverneurs en est la caution morale. Il exerce un rôle essentiel en exigeant des normes très élevées d'éthique et de gouvernance. Il est composé de personnalités représentant différents secteurs d'activité de notre communauté.



*Mgr. Martin Laliberté, P.M.É.
Évêque du Diocèse de Trois-Rivières*



*Me Catherine Roberge
Représentante du Barreau
de la Mauricie*



*Jacques Samson, Représentant
Regroupement des Chambres
de Commerce*



*Christian Blanchette, Recteur
Université du Québec à Trois-Rivières*



*Kathleen Bélanger, Directrice
Bureau du Recteur de l'UQTR
à Trois-Rivières*



*Éric Désaulniers, CPA, CA
Représentant les créateurs*



*Julie Colbert, Représentante
Centraide, R.C.O.Q.*

Membres du Conseil d'administration

Des bénévoles impliqués et reconnus.



*Pierre Lamothe,
Président du CA*



*Lise Beaulieu,
Vice-présidente du CA*



*Gaston Bolduc,
Trésorier du CA*



*Suzanne Mongrain Ross
Secrétaire du CA*



*Jean-Guy Doucet
Administrateur*



*Me Manon Beaumier
Administratrice*



*Claude Noël
Administrateur*



*Jacques Fraser
Administrateur*

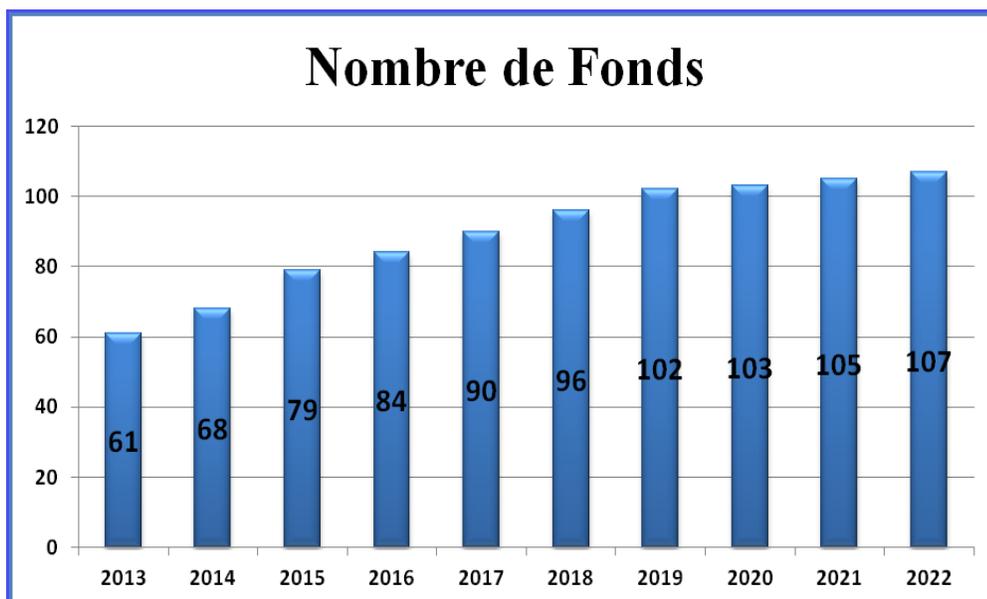
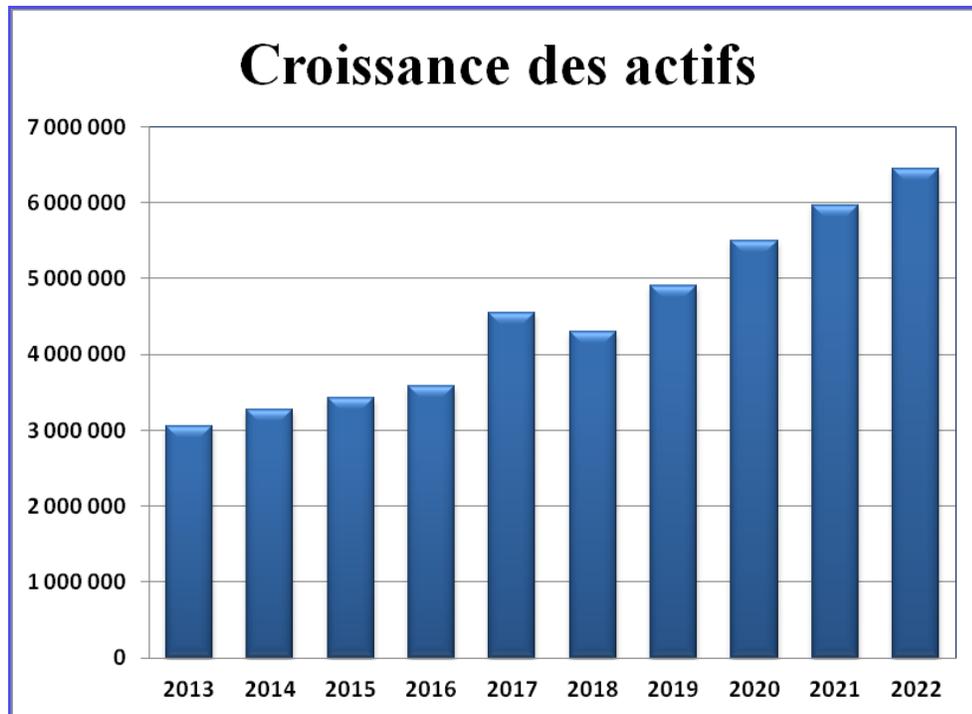


*Josée Grandmont
Administratrice*

Développement philanthropique

La croissance des fonds philanthropiques se poursuit de façon régulière.

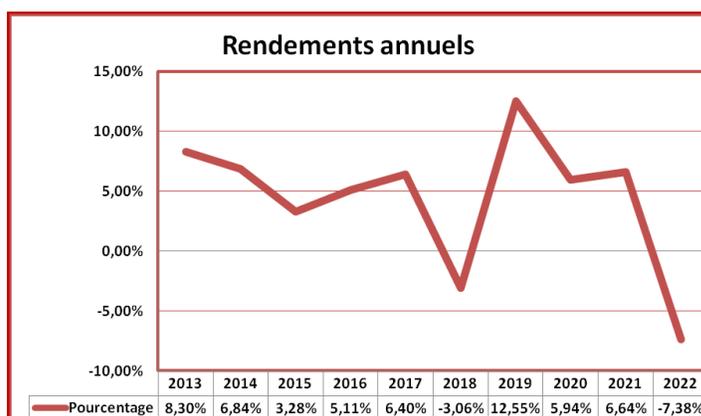
En 2022, nous avons reçu plus de 1 345 000 millions de dollars en nouvelles contributions et nos fonds atteignent près de 6,5 millions.



Rendements annuels / Comité de Placement

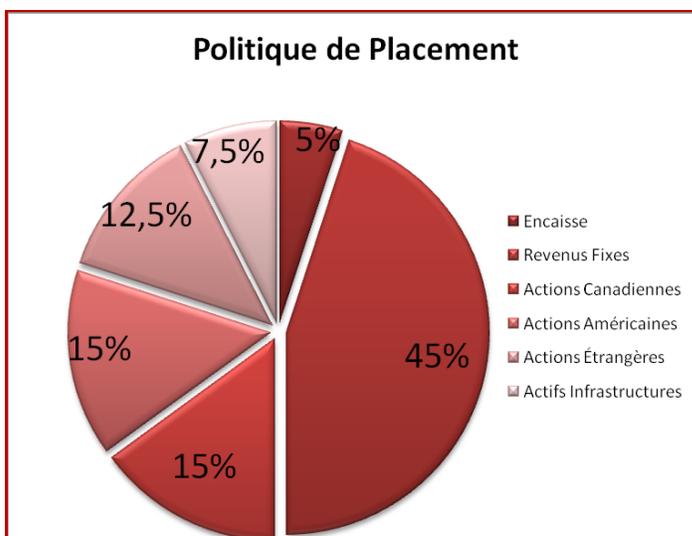
Tel que mentionné par notre Président, l'année 2022 a marqué l'histoire par la déclaration de la guerre de la Russie à l'Ukraine. Cette guerre a créé beaucoup de perturbation dans les marchés face à une inflation galopante et un risque de récession.

Le rendement en 2022 se situe à $-7,38\%$ avant les frais de gestion et le rendement sur une période de 10 ans est de $4,46\%$.



Le Comité de Placement s'est réuni à plusieurs reprises avec nos gestionnaires de portefeuille, Financière Banque Nationale et Gestion Privée Desjardins.

À chaque semestre, nos gestionnaires rencontrent le CA. Le Comité de placement recommande alors s'il conserve la politique de placement avec les mêmes répartitions d'actifs et les mêmes objectifs. Depuis deux ans, une stratégie d'investissement responsable intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).



Rapport d'activités

Réunion du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu 5 rencontres de façon virtuelle et présentielle. Les réunions se sont tenues de janvier à décembre 2022, date de la fin de l'année financière.

Rencontre du Comité exécutif

Le Comité exécutif s'est réuni de façon virtuelle à 4 reprises .

Rencontre des Fondations communautaires francophones

En octobre 2022, Lise et Suzanne ont participé à une rencontre des Fondations communautaires francophones. Une occasion pour discuter avec les représentants de Fondations communautaires du Canada et d'échanger avec les collègues sur les meilleures pratiques.

Rigueur

Un relevé des activités de chaque fonds est remis annuellement, ou sur demande, aux créateurs de fonds, en plus du rapport annuel de la Fondation.

Un cabinet d'auditeurs indépendant vérifie annuellement et rigoureusement les produits et charges de tous les postes comptables et prépare les états financiers de la Fondation.

Partenaire de soutien

La Fondation communautaire du Saint-Maurice est membre des Fondations communautaires du Canada.

L'Assemblée générale annuelle

En mai 2022, nous avons accueilli tous nos créateurs de fonds lors de notre Assemblée générale annuelle. Un moment d'échanges très apprécié de tous.



Cette activité s'est tenue au Musée des Ursulines.

Tous les membres du Conseil d'administration et les membres du Bureau des gouverneurs étaient présents ainsi que 35 créateurs de Fonds.



Nous tenons à remercier Josée Grandmont, Directrice du Musée, pour son accueil en ce lieu historique.



Merci aussi à nos commanditaires, Financière Banque Nationale (Bryan Beaulieu) et Gestion Privée Desjardins (André F. Roy).

Remise de bourses

La Fondation communautaire du Saint-Maurice a remis une somme de 71 500 \$ en bourses d'études et dons à des organismes de bienfaisance désignés.

Le Fonds Paul Désaulniers ainsi que le Fonds Yves Normand sont des fonds dédiés à remettre des bourses d'étude à des étudiants tant au niveau professionnel que collégial et universitaire.



Centre de Formation Professionnelle - Bel Avenir



Cegep de Trois-Rivières



Cegep de Shawinigan



Centre de formation Professionnelle - Qualitech



Perspectives pour l'année 2023

- ◇ Soutenir les créateurs de fonds dans la finalisation de leurs dossiers, les accompagner dans toutes les étapes administratives.
- ◇ Répondre et assurer le suivi de toutes demandes d'information des créateurs de fonds potentiels.
- ◇ Participer au Comité des relations publiques et communications et optimiser notre visibilité médiatique et sur le Web. En 2023, 4 nouvelles capsules vidéos pourront être visionnées.
- ◇ Travailler de concert avec le Comité de placement et nos gestionnaires de portefeuille en lien avec notre Politique de Placement. Revoir nos cibles de placements avec Gestion Privée Desjardins.
- ◇ Rédiger un nouveau code d'éthique et de déontologie, avec le comité formé de gouverneur.es et d'administrateur.es de la Fondation.
- ◇ Reprendre les présentations auprès des professionnels de la région Mauricie Centre-du-Québec.
- ◇ Poursuivre le développement de la mission de la Fondation via l'expertise et le professionnalisme de l'équipe de la permanence.
- ◇ Participer aux rencontres avec les Fondations communautaires du Canada et du Québec.
- ◇ Participer au déploiement du Fonds de Relance du Gouvernement du Canada.

Informations générales

**Fondation communautaire du Saint-Maurice
90 rue des Casernes
Trois-Rivières, QC G9A 1X2**

Téléphone: (819) 376-1000

Télécopieur: (819) 374-6857

Courriel

direction@fondationcommunautairedestm.ca

Site Web

www.fondationcommunautairedestm.ca